



ORDRE DU JOUR
SESSION SPÉCIALE DU CONSEIL
DU 19 DÉCEMBRE 2016 – 19 h 30

AGENDA
EXTRAORDINARY SITTING OF COUNCIL
DECEMBER 19, 2016 – 7:30 P.M.

OUVERTURE / OPENING

- 1) **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR / ADOPTION OF THE AGENDA**
- 2) **PÉRIODE DE QUESTIONS / QUESTION PERIOD**
- 3) **OCTROI DU CONTRAT POUR DES TRAVAUX DE BRANCHEMENT DU CENTRE MEREDITH AU RÉSEAU D'EAU POTABLE / AWARDING OF A CONTRACT FOR THE CONNECTION TO WATER SYSTEMS FOR MEREDITH CENTER**
- 4) **AFFECTATION D'UN MONTANT DE 29 400,00 \$ À L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2016 / ALLOCATION IN THE AMOUNT OF \$29 400,00 TO THE AFFECTED OPERATING SURPLUS AT DECEMBER 31, 2016**
- 5) **FERMETURE DES BUREAUX – PÉRIODE DES FÊTES 2016 / OFFICE CLOSING – HOLIDAY PERIOD 2016**
- 6) **DATE D'ADOPTION DU BUDGET 2017 ET DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2017-2018-2019 / DATE FOR 2017 BUDGET AND TRIENNIAL CAPITAL EXPENSES PROGRAM 2017-2018-2019 ADOPTION**
- 7) **LEVÉE DE LA SESSION / ADJOURNMENT OF THE SITTING**

Session spéciale du 19 décembre 2016 / December 19, 2016, Extraordinary sitting

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par la conseillère / le conseiller _____ ,
appuyé par la conseillère / le conseiller _____ et résolu que l'ordre du
jour gouvernant cette session, soit et est par la présente adopté.

Session spéciale du 19 décembre 2016 / December 19, 2016, Extraordinary sitting

OCTROI DU CONTRAT POUR DES TRAVAUX DE BRANCHEMENT DU CENTRE MEREDITH AU RÉSEAU D'EAU POTABLE

ATTENDU QUE le Service des travaux publics et des infrastructures a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de cinq entrepreneurs pour des travaux de branchement du Centre Meredith au réseau d'eau potable;

ATTENDU QUE suite à cet appel d'offres sur invitation, une soumission a été reçue dans les délais prescrits, soit le 13 décembre 2016 :

SOUSSIONNAIRE	PRIX (TAXES INCLUSES)
3863573 Canada Inc. (Mécanique PCI)	28 413,77 \$

ATTENDU QUE le Service des travaux publics et des infrastructures a procédé à l'analyse des soumissions reçues;

ATTENDU QUE la soumission déposée par 3863573 Canada Inc. (Mécanique PCI) est conforme et recommandée par le Service des travaux publics et des infrastructures;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le Conseil octroie le contrat pour des travaux de branchement du Centre Meredith au réseau d'eau potable, au montant de 28 413,77 \$, incluant les taxes, à 3863573 Canada Inc. (Mécanique PCI).

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser un transfert budgétaire du 03-310-03-000 (Affectations activités d'investissement – Transport) au 03-310-01-000 (Affectations activités d'investissement – Loisirs) au montant de 24 713,00 \$ pour le remboursement de ces travaux.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Conseil autorise d'affecter au 31 décembre 2016 le solde des dépenses non terminé en 2016 au poste 59-131-00-000 (Excédent de fonctionnement affecté / Exercice suivant) et d'autoriser l'utilisation de cet excédent de fonctionnement affecté / Exercice suivant en 2017.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la mairesse et le directeur général et secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 23-080-00-722 (Bâtiments – Loisirs).



PRÉSENTATION DE DOSSIER

PROJET : RACCORDEMENT DU CENTRE MEREDITH AU RÉSEAU D'AQUEDUC

DATE DE LA RÉUNION :

CONSEIL MUNICIPAL	<u> x </u>	SESSION ORDINAIRE	<u> </u>
COMITÉ _____	<u> </u>	SESSION SPÉCIALE	<u> x </u>
COMITÉ GÉNÉRAL	<u> </u>		
AUTRE _____	<u> </u>		

PROVENANCE :

DATE DE RÉCEPTION DU DOSSIER :

DIRECTION GÉNÉRALE	<u> </u>
SERVICE URBANISME	<u> </u>
SERVICE TRAVAUX PUBLICS	<u> x </u>
NOM _____	<u> </u>

DESCRIPTION DE LA SITUATION

RACCORDEMENT DU CENTRE MEREDITH AU RÉSEAU D'AQUEDUC

1. RACCORDEMENT DES ÉDIFICES MUNICIPAUX

- a. Les travaux de branchement des édifices municipaux et du Centre Meredith au réseau municipal d'aqueduc ont été réalisés en 2015 et le raccordement de ceux-ci a débuté à l'été 2016 à la suite de la mise en opération officielle des usines et du réseau d'aqueduc.
- b. L'Hôtel de Ville et la caserne des pompiers ont été raccordés en octobre 2016.
- c. Les coûts de raccordement de ces deux édifices ont été minimes en raison de la simplicité du raccordement à faire. Le coût de ces deux édifices totalise un montant de 1 360\$ (taxes en sus)

2. RACCORDEMENT DU CENTRE MEREDITH

- a. Le raccordement du Centre Meredith au réseau municipal est plus complexe en raison du type d'alimentation en eau mise en place à l'origine ainsi que de la protection incendie installée au moyen d'un système de gicleurs. Comme la conception du Centre incorpore la réutilisation des eaux de pluie pour les besoins des toilettes et de la patinoire, le raccordement exigeait la préparation de plans pour le raccordement du bâtiment.
- b. Un mandat au montant de 4 500\$ (taxes en sus) a été confié à la firme Cosmel concepteur des plans originaux pour la plomberie pour la préparation des plans et devis pour le raccordement ainsi que pour la disposition des équipements rendus désuets avec ce raccordement comprenant entre autres, les réservoirs d'eau servant à l'entreposage de l'eau (3 réservoirs à l'intérieur du bâtiment et un réservoir sous-terrain situé à l'extérieur) ainsi que l'ensemble de la tuyauterie utilisée. Le coût de ce mandat a été financé par le budget municipal.

- c. Faisant suite à une demande de soumissions faite au moyen du SEAO auprès de cinq entreprises spécialisées dans le domaine, une seule soumission fut reçue de la Firme PCI au montant de 28 413,77\$ (taxes incluses).

3. PROTECTION INCENDIE DU CENTRE MEREDITH

- a. Par ailleurs, le branchement du Centre Meredith fait en 2015 aurait dû prévoir le raccordement du système de protection incendie à la conduite principale de 200 mm mise en place à proximité du bâtiment. Seul le raccordement de l'alimentation interne au moyen d'une conduite de 100 mm a été réalisé. Pour prévoir le raccordement du système de protection incendie au réseau d'aqueduc, des travaux devront être réalisés et une cotation au montant de 21 357,72 taxes incluses a été reçue de la firme Outabec, soit le même entrepreneur qui a réalisé les travaux du prolongement du réseau d'aqueduc au Centre Meredith. Ainsi, il sera aussi nécessaire de prévoir un budget pour le raccordement au réseau d'aqueduc au moyen d'une conduite 150 mm
- b. Avec l'installation de cette conduite, un montant additionnel de 3 800\$ taxes en sus devra aussi être autorisé pour la mise en marche de la pompe à incendie diesel par la firme Vipond. Cette pompe a dû être déconnectée du système interne en raison du non-raccordement au réseau municipal.

4. RÉSUMÉ DES IMPLICATIONS FINANCIÈRES DU RACCORDEMENT DU CENTRE MEREDITH

Ainsi, les implications financières du raccordement du Centre Meredith se résument comme suit :

1. Raccordement interne incluant le démantèlement des réservoirs existants à l'intérieur du bâtiment : 28 413,77\$
2. Branchement du système de protection incendie : 21 357,72\$ (
3. Mise en marche de la pompe à incendie diesel : 4 369, 05\$ taxes incluses

5. RECOMMANDATION

Compte tenu de l'urgence de raccorder le Centre Meredith, il est recommandé d'accorder la soumission au montant de 28 413,77 \$ à la firme PCI.

Document(s) annexé(s), s'il y a lieu :

IMPLICATION BUDGÉTAIRE

Voir point 4.

OBJECTIF RECHERCHÉ

Adoption par le Conseil

RECOMMANDATION

Accorder la soumission au montant de 28 413,77 \$ à la firme PCI

SERVICE RESPONSABLE DU DOSSIER

Travaux publics et infrastructures

PERSONNE RESPONSABLE DU DOSSIER

Claude Doucet, Directeur des travaux publics et infrastructures par intérim

Session spéciale du 19 décembre 2016 / December 19, 2016, Extraordinary sitting

AFFECTATION D'UN MONTANT DE 29 400,00 \$ À L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2016

ATTENDU QUE le budget 2016 prévoyait un montant de 29 400,00 \$ pour diverses dépenses décrites dans le tableau ci-dessous :

DESCRIPTION	POSTE COMPTABLE	MONTANT
Pavage tronçon chemin Belle-Terre	02-320-00-625	13 500,00 \$
Contrôle qualitatif matériaux – Chemin Belle-Terre	02-320-00-411	900,00 \$
Étude faisabilité réseau cyclable - Chemins Pine, St-Clément, Kingsmere et du Lac-Meech	02-701-50-411	15 000,00 \$
	TOTAL	29 400,00 \$

ATTENDU QUE ces dépenses n'ont pu être réalisées ou terminées au cours de l'exercice se terminant au 31 décembre 2016;

ATTENDU QUE les contribuables ont déjà été taxés pour ces dépenses;

ATTENDU QUE ces dépenses seront réalisées en 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller , appuyé par le conseiller et résolu que le Conseil autorise d'affecter au 31 décembre 2016 un montant de 29 400,00 \$ du poste 59-110-00-000 (Excédent de fonctionnement non affecté) au poste 59-131-00-000 (Excédent de fonctionnement affecté / Exercice suivant).

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser l'utilisation de cet excédent de fonctionnement affecté / Exercice suivant en 2017.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la mairesse et le directeur général/secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous documents donnant effet à la présente résolution.



PRÉSENTATION DE RECOMMANDATION

PROJET : Affectation d'un montant de 29 400,00 \$ à l'excédent de fonctionnement affecté au 31 décembre 2016

DATE DU DÉPÔT DE LA RECOMMANDATION : 15 décembre 2016

DÉPOSÉE À :

DIRECTEUR GÉNÉRAL

SESSION ORDINAIRE

CONSEIL MUNICIPAL

 X

SESSION SPÉCIALE

 X

COMITÉ DE GESTION

AUTRE _____

PROVENANCE :

DIRECTION GÉNÉRALE :

FINANCES

 X

COMITÉ ADMINISTRATIF ET

TECHNIQUE

DESCRIPTION DE LA SITUATION

Le contrat pour le pavage d'une section du chemin Belle-Terre a été octroyé au Conseil du 7 novembre 2016. Ces travaux ne pourront être exécutés cette année à cause de la température et devront être réalisés en 2017. Nous devons donc affecter un montant de 14 400 \$ à l'excédent de fonctionnement affecté au 31 décembre 2016 pour reporter ces travaux de pavage en 2017.

L'étude de faisabilité technique et financière pour un réseau cyclable sur les chemins Pine, St-Clément, Kingsmere et du Lac-Meech n'a pu être réalisée cette année (2^e appel d'offres), elle sera donc effectuée en 2017. Nous devons donc affecter un montant de 15 000 \$ à l'excédent de fonctionnement affecté au 31 décembre 2016 pour reporter cette étude de faisabilité en 2017.

Document(s) annexé(s), s'il y a lieu :

IMPLICATION BUDGÉTAIRE

Affectation de l'excédent de fonctionnement affecté au 31 décembre 2016 pour un montant de 29 400 \$.

OBJECTIF RECHERCHÉ

Reporter à 2017 les travaux de pavage d'une section du chemin Belle-terre et l'étude de faisabilité technique et financière pour un réseau cyclable sur les chemins Pine, St-Clément, Kingsmere et du Lac-Meech.

RECOMMANDATION

Nous recommandons le report de ces 2 projets afin qu'ils soient réalisés en 2017.

RESPONSABLE DU DOSSIER : Céline Gauthier

Session spéciale du 19 décembre 2016 / December 19, 2016, Extraordinary sitting

FERMETURE DES BUREAUX – PÉRIODE DES FÊTES 2016

ATTENDU QUE selon l'article 8.07 de la convention collective des travailleuses et travailleurs de la Municipalité de Chelsea, les bureaux municipaux sont fermés durant le période des fêtes, soit du 24 décembre 2016 au 2 janvier 2017 inclusivement;

ATTENDU QUE selon l'article 10.02 de la convention collective des travailleuses et travailleurs de la Municipalité de Chelsea, lorsqu'un congé férié tombe un samedi, un dimanche ou un jour de repos hebdomadaire, il est reporté au premier jour ouvrable qui suit, ou à une date différente convenue entre les parties;

ATTENDU QUE les travailleuses et travailleurs de la Municipalité souhaitent reporter les congés fériés du 24 et 25 décembre 2016 au 27 et 28 décembre 2016 et les congés fériés du 31 décembre 2016 et 1^{er} janvier 2017 au 29 et 30 décembre 2016;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller _____, appuyé par la conseillère/le conseiller _____ et résolu que le Conseil approuve les congés fériés reportés du 24, 25 et 31 décembre 2016 et du 1^{er} janvier 2017.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la mairesse et le directeur général et secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Session spéciale du 19 décembre 2016 / December 19, 2016, Extraordinary sitting

**DATE D'ADOPTION DU BUDGET 2017 ET DU PLAN TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS 2017-2018-2019**

ATTENDU QUE le Conseil municipal de Chelsea, conformément à l'article 954 du Code municipal du Québec, doit fixer la date de l'adoption du budget;

ATTENDU QUE conformément à l'article 956 du code municipal, le secrétaire trésorier doit donner un avis public au moins huit jours avant la séance au cours de laquelle le budget et le programme triennal d'immobilisations doit être adopté;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller _____, appuyé par la conseillère/le conseiller _____ et résolu de fixer l'adoption du budget 2017 et du plan triennal d'immobilisations 2017-2018-2019 au 9 janvier 2017, à 19 h 30.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la mairesse et le directeur général et secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Session spéciale du 19 décembre 2016 / December 19, 2016, Extraordinary Sitting

LEVÉE DE LA SESSION

IL EST PROPOSÉ par la conseillère / le conseiller _____, appuyé par
la conseillère / le conseiller _____ et résolu que cette session spéciale soit levée.